

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2023-08-34x-00966 Référence de la demande : n°2023-00966-031-001

Dénomination du projet : Mission JONAS

Lieu des opérations : -Département : Guadeloupe

Bénéficiaire : DELFOUR Fabienne - Enseignante à l'ENV de Toulouse, spécialiste en éthologie des cétacés et en biologie marine

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le CNPN est sollicité dans le cadre de l'étude pluridisciplinaire « JONAS » qui s'inscrit dans une démarche exploratoire d'étude de Grands Cachalots dans le sanctuaire AGOA en Guadeloupe.

L'équipe est qualifiée pour mener ce type d'opération, bien que n'ayant manifestement que peu d'expérience sur l'espèce faisant l'objet de l'étude (références absentes). De précédentes missions ont été menées par la même équipe pluridisciplinaire dès 2016, puis 2018 sur des Grands Dauphins, puis sur des Dauphins tachetés pantropicaux. Les trois missions menées n'ont, pour diverses raisons, pas permis d'atteindre les objectifs qui se tournent aujourd'hui sur la population de Grands Cachalots.

Différentes et pertinentes questions scientifiques posées par l'OFB ont fait l'objet de réponses de la part de l'équipe « JONAS ». Si le CNPN partage l'intérêt scientifique d'une telle étude, il ne perçoit toujours pas très bien, à ce stade, la plus-value évidente de cette étude (et de ses éventuels résultats) pour améliorer la conservation de cette espèce dans le contexte du sanctuaire AGOA.

Il questionne en outre le caractère exhaustif de la bibliographie réalisée sur l'espèce dans ce secteur géographique qui ne semble pas faire référence aux travaux de l'association « Evasion Tropicale » qui développe de la connaissance sur cette espèce en Guadeloupe depuis un certain temps, ainsi qu'avec l'équipe de recherche qui intervient dans les eaux territoriales de La Dominique (DSWP). Les travaux de Félicia Vachon dans le cadre d'une thèse à l'Université de Dalhousie Canada ne sont pas non plus mentionnés. Il invite l'équipe « JONAS » à se rapprocher des initiatives déjà en cours dans ces territoires pour apprécier d'éventuels complémentarités et optimiser les futures opérations en faveur du Grand Cachalot.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Enfin, d'un point de vue plus philosophique, il se pose la question de l'opportunité de développer des opérations de dérangements intentionnels au sein d'une aire marine protégée, dont l'objectif principal est précisément de garantir une (vaste) zone de quiétude en faveur des cétacés.

Le CNPN reconnaît toutefois que les précautions prises par l'équipe « JONAS » sont de nature à limiter drastiquement les effets des dérangements et recommande la présence d'un(e) agent du Sanctuaire pour accompagner chaque sortie afin de suivre cette première mission exploratoire en s'appropriant le sujet et les enjeux.

Considérant les enjeux et le caractère exploratoire de cette mission, le CNPN donne un avis favorable pour une mission de 10 j en novembre/décembre 2023, sous condition de prendre langue avec les initiatives locales, d'en apprécier les complémentarités et éventuellement d'ajuster les protocoles selon les expériences localement acquises.

En cas de prolongement de cette étude, la nouvelle demande de dérogation sera accompagnée d'un rapport détaillé de cette mission exploratoire.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Le Président de la commission espèces et communautés biologiques : Nyls de Pracontal

AVIS : Favorable []

Favorable sous conditions [X]

Défavorable []

Fait le : 6 novembre 2023

Signature :

Le président